

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2006/2007

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Master 1 « SSASOS »*
Enseignant responsable : *François Mandin*

Durée de l'épreuve : *2h00*
Documents autorisés : *Tous documents*

UEF 416 *Epistémologie juridique*

Le droit peut-il être l'objet d'une épistémologie ?

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2006/2007

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Master 1 « SSASOS »*
Enseignant responsable : *François Mandin*

Durée de l'épreuve : *3h00*
Documents autorisés : *Tous documents*

UEF *Droit du sport*
EC *Droit et organisation des services sportifs*

Sujet : Cas pratique

En charge au sein de l'Union Française des Magasins de Sports Indépendants (UFRAMAPI), qui regroupe des magasins d'articles de sport indépendants, vous êtes régulièrement sollicité pour des questions d'ordre juridique.

Cette union créée en 2004 regroupe cinquante magasins d'articles de sport indépendants. Elle a pour but :

- de « lutter » contre les grandes enseignes de distribution d'articles de sport ;
- de « négocier » avec les grandes marques des tarifs plus avantageux,
- de structurer, d'organiser la communication des différents magasins, développer des partenariats, etc.....

Récemment deux questions vous ont été posées. Le président de l'Union attend de vous une réponse synthétique, claire et rigoureuse sur la forme et le fond.

1/ Marc F., gérant de l'entreprise « So Sport », a récemment fait l'acquisition d'un matériel informatique (ordinateur, logiciels, etc..) pour optimiser la gestion de ses stocks et les relations avec ses fournisseurs. Totalement profane en matière informatique, il a en complément du contrat de vente conclu un contrat de formation à distance d'utilisation du logiciel. Ce contrat conclu pour une durée de un an représente un coût de 3 000 euros. A l'usage Marc s'est rendu compte que ce contrat était inutile et présentait un caractère abusif. Selon lui le vendeur aurait profité de sa méconnaissance en informatique pour lui proposer un service à un prix exorbitant. Que peut-il faire ? (10 points)

2/ Pierre C., responsable d'un magasin spécialisé dans la vente d'articles de ski, souhaite pour le mois d'avril organiser une vente d'articles à un prix promotionnel. L'objectif est d'écouler le stock peu important des skis «Premiers prix » (paires de ski, fixations, chaussures). Il envisage un message publicitaire informant de la vente des articles à un prix promotionnel. Toutefois il n'est pas sûr de disposer d'un stock en quantité suffisante. Aussi et avant de lancer l'organisation de cette campagne, prévue pour durer un mois, il souhaiterait savoir s'il peut faire une publicité indiquant une vente à des prix promotionnels sur des produits ciblés alors même qu'il n'est pas sûr de disposer d'une quantité suffisante. Il pense que le stock sera écoulé après une semaine mais préfère se prémunir en prévoyant un mois. (10 points)

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2006/2007

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *MI (SSASOS et AMES)*
Enseignant responsable : *L. S. FOURNIER*

Durée de l'épreuve : *2 heures*
Documents autorisés : *aucun*

UE n° 410 – Sport, Santé, Société
EC n° Sport, Santé, Société

Sujet :

Un sujet commun à traiter en indiquant votre spécialité (SSASOS ou AMES), votre orientation (professionnelle ou recherche) et le nom de l'enseignant concerné*, qui sera le correcteur de votre composition :

Au cours du semestre, cinq intervenants ont traité devant vous des relations entre sport, santé et société, en référence à différents champs disciplinaires et problématiques. Vous vous attacherez à construire une réflexion personnelle en extrayant de l'ensemble des cours les éléments qui vous ont semblé les plus importants et en montrant comment ils éclairent un champ disciplinaire et problématique spécifique.

*Enseignants :

L. S. Fournier
G. Loirand
F. Mandin
C. Sève
Y. Stéphane

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2006/2007

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : Master SSASOS
Enseignant responsable : Stéphane BARRANGER

Durée de l'épreuve : 2 h 00
Documents autorisés : *aucun*

UEF 418 : Analyse financière

SUJET :

I - Au cours de l'année :

- J'ai apporté un fonds associatif de 100 décomposé de la manière suivante (50 en trésorerie et 50 par l'apport d'un véhicule).
- J'ai emprunté 100 mais j'ai remboursé 10 en capital.
- J'ai investi 80 dans l'achat de machines mais je n'ai payé que 40 en fin d'année.
- J'ai réalisé 70 de chiffre d'affaires (produits) mais en fin d'année mes clients me doivent 40.
- J'ai constaté 65 de dépenses (charges) à l'égard de mes fournisseurs d'exploitation mais je n'ai payé que 35 en fin d'année.
- J'ai payé 5 de charges financières.
- J'ai constaté 8 de charges d'amortissement

Questions:

1. Élaborer le bilan de fin d'exercice et le bilan fonctionnel.
2. Calculer le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et commenter la situation financière au regard de ces deux indicateurs.
3. Etablir le compte de résultat.
4. Calculer la capacité d'autofinancement.
5. La structure s'est-elle enrichie ou appauvrie ?
6. Quel serait le montant de la trésorerie en fin d'année si tous les clients avaient payé et si j'avais réglé tous les fournisseurs ?

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2006/2007

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *Master 1 SSASOS*
Enseignant responsable : *Gildas LOIRAND*

Durée de l'épreuve : *3 heures*
Documents autorisés : *aucun*

UEF n° 414
Sociologie du sport

Vous traiterez au choix l'un des deux sujets suivants

Sujet 1

Perspective « recherche » :

En adoptant clairement un point de vue sociologique, vous expliquerez en quoi l'extension du travail salarié dans les associations sportives tend à rencontrer des obstacles et des freins qui ont toujours moins une cause économique, comme on le croit souvent à tort dans l'univers sportif, que des causes sociales, culturelles et historiques.

Sujet 2

Perspective « étude » :

Ayant assisté à une conférence-débat sur « l'emploi associatif local », le directeur du service des sports de la ville de Vermens (214 000 hab., majorité politique classée à gauche) s'est montré fort surpris par les propos d'un intervenant qui prétendait que « *les associations sportives à vocation compétitive n'ont pas toujours intérêt à développer le salariat de leurs entraîneurs* ».

Se sentant interpellé par de tels propos, il s'adresse à vous afin que vous lui fournissiez une note de 4/6 pages destinée à lui préciser quel crédit accorder à l'énoncé précité.

En outre, si cet énoncé s'avérait fondé, le directeur des sports vous demande de lui indiquer quelles mesures de suivi ou de contrôle pourrait éventuellement engager la ville de Vermens, à subventions constantes, pour favoriser la généralisation du salariat des cadres techniques dans les associations sportives locales.

Vous produirez le texte de la note attendue par le commanditaire.

Université de Nantes
UFR STAPS

Année universitaire 2006/2007

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Année d'études : *MI SSASOS*
Enseignant responsable : *Eric BARGET*

Durée de l'épreuve : *2h*
Documents autorisés : *aucun*

UE 417 Economie politique du sport

Sujet :

1- Dans le cadre de l'économie publique, et en utilisant un schéma approprié à cette fin, montrez comment peut être tranché le débat quant à la répartition du financement du sport entre le pratiquant et les collectivités publiques. **3 Points**

2- Illustrez vos propos à partir de la pratique des sports nautiques en zone littorale. Expliquez comment l'expert économiste peut aider les élus du Conseil Général dans leur prise de décision concernant le niveau optimal de développement des prestations de services nautiques (location notamment) dans le département. **2 Points**

3- Evoquez succinctement les instruments permettant d'analyser le comportement de demande des consommateurs (élasticités prix, revenu...), et de caractériser la situation de concurrence sur le marché (tableau de Stackelberg, concept de concurrence monopolistique...). **4 Points**

4- Présentez et définissez les concepts (externalités, biens collectifs, valeur économique totale, internalisation des effets externes...) qui peuvent être mobilisés pour mieux comprendre l'implication financière des collectivités publiques dans le sport, et de légitimer leur action. **3 Points**

5- Après l'avoir resituée au sein de la filière sport (notion que vous définirez), présentez de manière rapide la branche du tourisme sportif : typologie, acteurs en présence, situation du marché, entraves à son développement... **4 Points**

6- Analysez les marchés du sport et de la télévision, et expliquez l'augmentation des droits TV pour les grands spectacles sportifs ponctuels et pour les championnats professionnels, en vous appuyant sur les concepts étudiés en cours. Quelle évolution peut-on anticiper compte tenu du regroupement de TPS et de Canal + ? **4 Points**

Université de Nantes

UFR STAPS

Année universitaire 2006/2007

1^{ère} session, 1er semestre

Année d'études : M1 SASSOS

Enseignants responsables : Testevuide Serge et
Jean Luc Bodin

Date de l'épreuve : mai 2007

Durée de l'épreuve : 2H

Documents autorisés : tous

UE 419 : programmation des activités physiques et sportives

EC Conception et mise en œuvre des APS

Sujet

La sécurisation des parcours de randonnées libres (pédestre, cyclo, VTT, kayak...) est au centre des préoccupations des associations, des collectivités chargées de la conception, la mise en place et la gestion de ces itinéraires. A partir des éléments présentés autour de l'étude de cas du groupement de communes de Clisson, vous répondrez aux deux questions suivantes :

1. Quels sont les principaux enjeux et problématiques en matière de développement des pratiques physiques soulevés par la sécurisation de ces types de pratique de randonnées libres, dans une perspective de mise en valeur du territoire ? (6points)
2. A partir de 2 exemples différents (justifiez le choix et la complémentarité de vos deux exemples), vous présenterez et mettrez en relation les différents éléments à prendre en compte ainsi que les difficultés, limites que l'on peut rencontrer dans la conception, la mise en place et la gestion de ces types d'aménagement (14 points).